

Le Messager de Belcodène



Les
premiers
logements
sociaux
pour les
Belcodénois



Inauguration

des logements sociaux

avril 2018

78

numéro



Infos utiles

Mairie

☎ 04 42 70 66 66

Fax : 04 42 70 69 10
mairie@belcodene.fr

Tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h

Disponibilités de M. le maire toutes les fins d'après-midi, et les mardis et mercredis toute la journée.
Prise de RDV au secrétariat recommandée.

Bibliothèque municipale

☎ 04 42 70 60 54

bibliotheque@belcodene.fr

- Mardi : de 15h à 18h30
- Mercredi : de 9h à 18h30
- Vendredi : de 12h à 18h30
- Samedi : de 9h à 12h

Agence Postale Communale

☎ 04 42 70 69 20

Nouveaux horaires élargis

Pour satisfaire davantage aux attentes des Belcodénois, l'APC est à présent ouverte au public 2h30 de plus par semaine, soit :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.
- Le samedi de 9h à 11h30.

Consultations au cabinet médical

Avenue de la Ste Victoire Belcodène

Médecins généralistes
Mercredi après midi
Vendredi matin Dr Lazaris

Psychologue clinicienne :
Isabelle Penot ☎ 06 22 90 44 00
Sur RDV ou à domicile jeudi toute la journée et samedi matin

Déchèteries

Depuis le 15 juin 2017, les déchèteries du Pays d'Aubagne et de l'Etoile fonctionnent tous les jours en journée continue :

- du lundi au samedi de 9h à 18h
 - le dimanche de 8h30 à 12h30
- Fermé les jours fériés.

- Peypin ZI de Valdonne
- Auriol Quartier Pont de Joux
- Aubagne ZI de Saint-Mitre
- Cuges-les-Pins Ch. Sainte-Catherine

Pour les encombrants
prendre RDV en mairie ☎ 04 42 70 66 66

Impôts fonciers Cadastre

☎ 04 91 23 61 87

Centre impôts fonciers Marseille sud,
38 Bd baptiste Bonnet, 13008 Marseille
Du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h. Fermé le jeudi

Trésorerie de Roquevaire

☎ 04 42 04 20 65

6 av. G. Clemenceau, 13360 Roquevaire
lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h.

Centre des impôts des particuliers

☎ 04 42 18 03 00

Rte de Beaudinard, 13400 Aubagne
Du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h, également sur
rendez-vous. Fermé le jeudi.

Caisse primaire d'assurance maladie

CPCAM

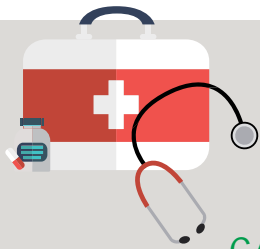
☎ 36 46

(+33 811 70 36 46 depuis l'étranger)
13421 Marseille Cedex 20
Du lundi au vendredi de 8h à 16h30.

La Santé au quotidien

Les permanences médicales

365 jours par an → 7 jours sur 7 → Sans rendez-vous
Urgences légères et médecine générale



CADOLIVE

9h - 22 h
15 quartier de la bastide
13950 CADOLIVE
☎ 04 65 28 01 40
Coordonnées GPS :
Lat 43.397378 - Long 5.544293

LA DESTROUSSE

9h - 21 h
Le Merlançon ZAC de la verrerie
13112 LA DESTROUSSE
☎ 04 42 72 61 14
Coordonnées GPS :
Lat 43.37553 - Long 5.60720

TRETS

9h - 22 h
15 bis Avenue Mirabeau
13530 TRETS
☎ 04 42 61 12 86
Coordonnées GPS :
Lat 43.44747 - Long 5.68218



Pour les urgences vitales composer le 15

Numéros utiles



SAMU

15



POLICE

17



POMPIERS

18



TOUTES URGENCES

112

Numéro prioritaire européen depuis mobiles & fixes



SMS OU FAX

114

Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre

Mairie de Belcodène ☎ **04 40 70 66 66**

CCF Belcodène ☎ **04 42 70 60 61**

Ecole de Belcodène ☎ **04 42 70 66 03**

Restaurant scolaire de Belcodène ☎ **04 40 70 69 77**

Centre aéré Manaqué et Coudoulet ☎ **04 42 70 62 18**

Epicerie l'OULIVASTRE ☎ **04 42 04 53 15**

Nouveaux horaires Epicerie l'Oulivastre

Fabien vous accueille dans son épicerie tous les jours de la semaine et nous communique ses horaires d'ouverture :

Lundi 8h-12h30 / 16h30-19h30

Mardi 8h-12h30 / 16h30-19h30

Mercredi 8h-12h30

Jeudi 8h-12h30 / 16h30-19h30

Vendredi 8h-12h30 / 17h00-21h

Samedi 8h-12h30 / 17h00-21h

Dimanche 8h30-12h30

Boulangerie de Belcodène ☎ **06 15 06 72 88**

SOS médecins ☎ **04 42 26 24 00**

Pharmacie de garde ☎ **3237**

Gendarmerie Greasque ☎ **04 42 58 80 02**

Collège de Fuveau ☎ **04 42 68 02 77**

SIBAM ☎ **04 42 04 65 43**

ERDF (Electricité) ☎ **0810 333 113**

Etat Civil

Naissances

Bienvenue à nos 16 nouveaux petits Belcodénois

Elliot FERRAN	né le 5 juillet 2017
Sampiero MICAËLLI	né le 13 juillet 2017
Alexandre TEOULÉ	né le 21 juillet 2017
Marie CICCARIELLO	née le 4 août 2017
Gabin MOUYREN	né le 11 août 2017
Lou BRASSENS	née le 17 août 2017
Antoine CAILLON POLACCI	né le 23 août 2017
Stefen GAUTIER	né le 24 août 2017
Océane BERTHUY	née le 31 août 2017
Faustine BABIN	née le 12 septembre 2017
Carla BRASSEUR	née le 27 septembre 2017
Giulian CARVIN	né le 7 octobre 2017
Lina AROUMOGOM PIN	née le 2 décembre 2017
Alissia KINIFFO	née le 20 décembre 2017
Johan BILLAUD STAIQUELI	né le 25 décembre 2017
Chjara PECHAIRE	née le 8 février 2018

Mariages

Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Pascal BLANCHARD et Isabelle LAPEGUE,
unis le 23 septembre 2017

Fabien GENEST et Fabienne CHANTREUIL,
unis le 30 septembre 2017

Mickaël DOUAY et Alice SVADDCHII,
unis le 28 octobre 2017

Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées

Marie MAUREL, veuve BRAGANTI décédée le 17 juillet 2017

Jean CHIAPPE décédé le 31 juillet 2017

Lucienne DEMOURON décédée le 14 août 2017

Jean SANTONI décédé le 27 décembre 2017

Nicolas FIORILLI décédé le 1^{er} janvier 2018

Michel YVES décédé le 13 janvier 2018

Philippe LEGRAND décédé le 14 janvier 2018

Paulette LAFAIX, veuve MORLAT décédée le 17 janvier 2018

Andrée ESTIENNE, veuve BORDENAVE décédée le 11 février 2018

Jean-Pierre MIQUEL décédé le 26 mars 2018

Le mot du maire



Belcodénoises, Belcodénois,

Éloigné des affaires municipales pendant de nombreux mois pour raison de santé, c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai pu commencer à m'y replonger dès ce mois de février, et ce de façon bien sympathique, à l'occasion du gâteau des rois offert aux anciens de la Commune.

Mes problèmes de vertèbres s'estompent progressivement et tout rentre dans l'ordre. Je suis à présent tout à fait opérationnel et retrouve avec délectation le parfum enivrant de la gestion municipale.

Je voudrais en profiter pour remercier très sincèrement mon ami et premier adjoint, Jean-Robert Dagorn, pour avoir pris les rênes de la Commune et avoir su gérer efficacement, en plus du quotidien, tous les problèmes, et ils ont été nombreux et délicats, qui se sont posés à lui pendant tous ces mois. La façon tout à fait exemplaire avec laquelle il a dirigé la Municipalité est tout à son honneur et je tiens à louer ici, publiquement, son professionnalisme, ses grandes compétences, son efficacité et sa disponibilité. Il a été d'autant plus aisé pour moi de me retaper dans des conditions de tranquillité d'esprit optimales. La confiance mutuelle qui nous anime s'en est trouvée renforcée et est de très bon augure pour continuer ensemble le travail municipal que nous devons poursuivre pour le rayonnement de notre beau village, surtout au vu des moments difficiles qui attendent Belcodène dans le prévisionnel d'un avenir pour le moins délicat, tant sur le plan national que métropolitain.

Avenir difficile et morose en effet avec les nouveaux coups durs que nous préparent nos dirigeants, qui ajoutent aux difficultés de gestion que rencontrent toutes les municipalités pour maintenir à flots leurs finances en obérant le moins possible les investissements, indispensables au développement de nos communes et à la bonne santé de l'économie locale. La question de l'inefficacité métropolitaine, voire de son effet négatif et pervers sur les 91 Communes qui "portent" financièrement le très lourd passif de sa ville centre, reviendra très vite au devant de la scène.

Un élément déterminant et emblématique de notre territoire, est l'abandon pur et simple par la Métropole du projet de Valtram sur la voie de Valdonne qui était pourtant finalisé et budgété par notre Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile et qui, sous des motifs fallacieux et faussement financiers, céderait sa place, pourtant prioritaire dans l'agenda programmé de la mobilité métropolitaine, à un vague projet de navette autoroutière habilement déguisé sous la terminologie de métro-express.

Manque de financement, manque d'intérêt "métropolitain" : quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage ! L'argent y est mais utilisé ailleurs, l'intérêt métropolitain y est aussi car n'est-il pas intimement lié à l'intérêt des citoyens ?

Alors courage, il va falloir (encore) se battre pour faire entendre notre voix. Vous serez bien évidemment tenus informés et certainement sollicités quant à la suite que prendront les événements pour assurer la défense de notre territoire et de notre Commune. Vos élus municipaux restent déterminés eux aussi pour faire tout ce qui sera en leur pouvoir pour garantir les intérêts, l'avenir et le cadre de vie de notre beau village.

Je m'en porte garant.

Patrick Pin,
Maire de Belcodène

Commémoration du 11 novembre 1918



Les jeunes Belcodénois portant les deux gerbes



Les enfants de l'école et le Conseil Municipal des Jeunes autour du monument aux morts

C'est par une belle journée d'automne, que nous nous sommes retrouvés devant la Mairie ce samedi 11 Novembre 2017 vers 11 heures, pour célébrer la commémoration de l'armistice qui a marqué la fin de la "Grande Guerre".

Quatre représentants du Conseil Municipal des Jeunes (Solène, Flavie, Alexandre et Nicolas) ont eu la responsabilité de porter les gerbes de la Mairie et du CMJ au monument aux morts, précédant ainsi une foule nombreuse de Belcodénois venus se souvenir et se recueillir.

Pour la première fois depuis son élection de 1995, notre Maire n'a pas pu assister, pour des raisons de santé, à la cérémonie qui, nous le savons tous, lui tient particulièrement à cœur.

C'est donc Pierre Tagliaferro qui a assuré la lecture de son discours, qu'il avait pris soin de préparer. Le Conseil Municipal des Jeunes a, pour sa part, lu le discours du Ministre et son propre discours, exprimant son sentiment sur ce tragique évènement. Comme d'habitude, les enfants de l'école avec leurs enseignantes et M. Bellegarde, nous ont interprété la Marseillaise pour conclure cette cérémonie, avant que tous, petits et grands, se retrouvent à la salle de l'Ensoléiado pour partager le verre de l'amitié.

Cette cérémonie est particulièrement importante, car il est de notre devoir à tous, de transmettre le souvenir de ce qui fut "la plus grande boucherie de tous les temps". Rappelons-nous que tous disaient après cet armistice "Plus jamais ça" et qu'il n'a fallu que vingt ans pour que tout recommence. 2018 sera l'année du centenaire, la prochaine cérémonie sera donc tout à fait particulière et nous espérons qu'elle nous rassemblera tous à nouveau.



Fête de la Laïcité 2017

Cette année, Robert Lazennec, fervent défenseur de la Laïcité à Belcodène, nous a exposé de bien belle façon l'histoire écourtée d'un grand monsieur aujourd'hui oublié, ardent Républicain et combattant pour la Laïcité : Emile Combes (1835 - 1921), soutenu dans son combat par les élus de Belcodène de l'époque.



Passionnantes les soirées de Robert ! Les heures défilent sans que l'on s'en rende compte, captivé, séduit ! On en redemande !
Bravo et Merci Robert.

Belcodène fête la Paix

Le 15 octobre dernier, une parade à cheval réalisée par la troupe artistique "Caballo Criollo" s'est associée à la fête de la Paix.

C'est à l'initiative de Nathalie Dalmasso-Crespy, Conseillère Municipale et grande passionnée du monde équestre, qu'un spectacle de l'Ouest sauvage américain nous a été offert avec comme invités de marque Buffalo Bill et son ami Sitting Bull, le chef indien, entourés de cow-boys et d'indiens pour le plus grand bonheur des enfants.



Partis de la place de la Mairie, cavaliers et spectateurs se sont proménés aux rythmes des démonstrations sous l'attentive surveillance des bénévoles du Comité des Feux jusqu'à l'Ensoléiade pour une exhibition finale. Dans la salle des fêtes, une belle exposition sur ce même thème attendait les visiteurs tandis qu'au dehors un buffet confectionné et servi par la sympathique équipe de la Commission des fêtes offrait le verre de la Paix.



Nouveau à Belcodène :

Lou Pichoun Nis Chambre d'hôtes

Chemin des Michels
13720 BELCODENE
☎ 04 42 70 64 67 ☎ 06 10 51 80 99
✉ suzy.costa1@orange.fr
🌐 chambres-hotes.fr 🌐 cybevasion.fr

Cérémonies, vacances, vous ne pouvez loger toute votre famille, "Lou Pichoun Nis" est à votre disposition

Tarifs préférenciels pour les Belcodénois

Situé à 2 minutes de la forêt, "Lou Pichoun Nis" vous accueille :
TV, Wifi, plateau de courtoisie.
Terrasse avec table, chaises, transats, ping-pong.
En saison, accès à la piscine, calme assuré



Lou Mésajil de Belcodène

∞ Ecoutons ce que nos enfants ont à dire de l'Amour !

Cinq ans après son formidable succès, Marseille Provence, capitale Européenne de la culture poursuit son aventure avec en thème bannière cette année "l'Amour, quel Amour !".

Belc♥dène
MP2018
Quel Amour!

➔ Du 14 février au 1^{er} septembre 2018, partout en Provence, MP2018 vous invite à vous embrasser à chaque coin de rue, à venir contempler les innombrables expositions, de jour comme de nuit, à prendre place sur scène ou à chanter les amours romantiques... En prélude à cette fête, ce sont les enfants de l'école de Belcodène qui ont été invités à ouvrir le bal au gré d'une multitude de propositions artistiques et tous, à l'unisson, se sont exprimés et ont exposé eux-mêmes leurs œuvres colorées, accrochées tout le long des grilles du stade. Voici, ce qu'ils nous racontent. Ecoutons-les !



L'école de Belcodène a du



Les équipements de l'école communale de Belcodène sont régulièrement améliorés par la Municipalité : remplacement du mobilier, des ordinateurs,...

Plutôt que de jeter les tables, les bancs et les ordinateurs, la Mairie a décidé de les donner à l'association "Autour de l'enfant" pour en faire profiter une école en Afrique.



Ainsi, en 2017, les anciens bancs, tables et ordinateurs de l'école de Belcodène sont parvenus au Sénégal, dans le village de Djimande. Ils équiper dorénavant la classe des tout-petits. Un geste solidaire pour des enfants heureux !

Les Jobs d'été à Belco Millésime 2018

Comme chaque année, la Mairie donne un coup de pouce aux jeunes gens et jeunes filles qui font leurs études et qui veulent gagner un peu d'argent pour financer ses études, son permis ou ses loisirs et connaître le monde du travail.

Débroussaillage, peinture, propreté de la Commune, entretien des bâtiments et des espaces verts sont les principales tâches qui attendent nos jeunes Belcodénois. Les conditions d'embauche restent inchangées.

Le recrutement se fait à partir de 17 ans révolus pour 15 jours en donnant la priorité à ceux qui n'ont encore jamais bénéficié de ce dispositif et travaillé pour la Commune. Les autres seront choisis par tirage au sort et par ancienneté s'il s'avère que le nombre de demande est trop important pour être supporté par le budget communal prévu à cet effet.

La date limite impérative pour faire acte de candidature est fixée au 15 mai 2018 et les réponses seront données début juin au plus tard.

La neige au village



Pour le premier week-end de décembre, la neige a quelque peu paralysé le village, mais elle a fait aussi des heureux : les enfants ont transformé les chemins en piste de luge, des bonhommes de neige ont égayé les jardins, et les randonneuses du lundi n'ont pas hésité à pratiquer leur activité.



La fontaine de l'Ensoléiado sous la neige : un beau spectacle hivernal rare en Provence



*Prêtes pour une
marche nordique
dans la neige*

Mais pensons aussi à ceux qui ont eu des difficultés pour se rendre au travail. Les routes sont restées dangereuses les jours suivants malgré les efforts des employés communaux qui ont assuré la sécurité sur les chemins communaux alors même que les routes départementales n'étaient pas toutes dégagées. Merci à eux pour leurs interventions ce dimanche même s'il n'a pas été possible de déneiger les accès privés. De belles images souvenirs tout de même.



Bis répétita pour le premier jour du printemps avec de très beaux paysages "d'hiver à la montagne" pour ce 21 mars 2018 mais seulement le temps d'une matinée et puis le soleil a repris son droit dès le début d'après-midi nous rappelant soudain que nous étions bien au printemps.



*Les rues du village ont été
très rapidement déneigées
par les employés communaux*

Transhumance à Belcodène



Le pastoralisme hivernal

L'élevage pastoral de moutons et la transhumance sont des pratiques traditionnelles vieilles de plus de 6000 ans. Ces pratiques sont étroitement liées à l'élevage dans les zones méditerranéennes et de montagnes sèches du sud-est de la France. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la seconde région ovine de France en nombre de brebis. Elle compte près de 700 000 têtes de bétail (ovins et bovins) et plus de 1 500 éleveurs professionnels.

Dans notre région, l'élevage pastoral joue un rôle important dans la préservation de l'environnement. Les espaces naturels pâturés riches d'une grande diversité de milieux ainsi que d'une biodiversité exceptionnelle couvrent 750 000 hectares. Cela concerne deux communes sur trois et un quart du territoire régional. Aujourd'hui, les espaces boisés comptent également beaucoup dans l'alimentation des troupeaux.

Ces espaces ainsi pâturés permettent l'entretien des coupures de combustibles comme des bandes débroussaillées de sécurité (BDS) le long des pistes DFCI, ce qui nous apporte une plus grande sécurité dans la lutte contre les incendies de forêts et contribue aussi à une meilleure préservation de notre patrimoine naturel.

Depuis déjà quelques années, la commune de Belcodène, en collaboration avec les services du Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM) et le service Environnement-Forêt d'Aix Marseille Provence Métropole, accueille durant quelques semaines un éleveur et son troupeau de plus de 500 brebis. Cantonné principalement sur la plaine de Beaumont, ils vont et viennent parcourant plusieurs centaines d'hectares de pinèdes et de garrigues avant de repartir vers de plus hauts pâturages.

Cette année, en plus du territoire de la plaine de Beaumont, les parcelles communales, situées dans les secteurs du Puits de Buisson et de Montaudriou, leur ont été ouvertes. Des accords conjoints Commune et propriétaires privés devraient, dès l'an prochain, permettre une augmentation du domaine pâturé et donc un entretien naturel accru de nos collines.

Le troupeau de brebis entretient nos collines

Arrivés il y a trois semaines, Sarah et Nicolas ont gardé leur troupeau entre le Regagnas et la plaine de Beaumont, accompagnés des deux patous, Brigand et Marquise, et de 3 chiens de conduite, Tartine, Musette et Dopka. Ils ont effectué, dimanche 18 mars, leur transhumance maintenant habituelle à travers le village, jusqu'à la mairie où les attendaient les Belcodénois. Le troupeau de près de 500 brebis a ainsi accompli sa mission d'aide à l'entretien de nos collines en participant à la prévention des incendies, tout en permettant d'ouvrir le milieu végétal et de favoriser la biodiversité dans nos massifs. Le troupeau est à présent allé rejoindre le domaine forestier communal du puits de Buisson et de Montaudriou pour permettre l'agnelage en toute quiétude de quelque 300 brebis. Le temps d'accueillir ces agneaux à naître, ils rejoindront ensuite les Alpes pour y passer l'été.

La transhumance à Belcodène c'est aussi une rencontre conviviale de nombre de Belcodénois venus participer à cette agréable manifestation, permettant en plus du régal des yeux (et des narines) devant cette bruyante déferlante de ces sympathiques animaux, de pouvoir aussi approcher les bœufs, ânes, poneys, poules et lapins venus de la manade de La Bouilladisse.

Nous avons pu aussi avoir la chance d'assister en direct à l'agnelage d'une brebis, prise aussitôt en charge par nos bergers, très attentifs au bon déroulé de cette naissance, qui devra donc forcément être consignée dans nos registres d'état civil !





Noël des enfants

Nos petits Belcodénois ont accueilli le père Noël sur la place de l'Ensoléiado . Une arrivée en charrette avec laquelle ils ont pu faire le tour du village en compagnie du "bonhomme en rouge". Pour les plus grands, c'est un spectacle qui leur était réservé l'après-midi. Mais petits ou grands, tous les enfants ont bénéficié d'un goûter et d'un cadeau offert par la municipalité ; merci Père Noël !!





Noël des anciens



Les anciens de Belcodène n'ont pas vu passer le père Noël avec sa hotte de cadeaux, mais la Municipalité ne les a pas oubliés en leur proposant un superbe repas avec après-midi festif. Un splendide spectacle avec paillettes et plumetis, sans oublier le charme du chanteur Marco, et de ses très belles interprétations. Des invités en pleine forme sur la piste de danse, qui sont rentrés chez eux avec un colis de Noël offert, comme chaque année, par le CCAS.





Noël à Belcodène



Défilé pastoralier

Belcodène était sous la neige pour le défilé pastoralier, un magnifique décor naturel pour venir découvrir les comédiens amateurs du Cercle Saint-Michel de Fuveau qui nous ont offert les scènes mythiques de la pastorale Maurel.

Et malgré le froid, les Belcodénois étaient nombreux à suivre la troupe à travers le village ,accompagnés par les galoubets et tambourins. Nous avons suivi le réveil des bergers devant la mairie, qui vont ensuite réveiller Roustido. Le bohémien, l'aveugle, le meunier, le rémouleur... ils étaient tous là sur la place avec les moutons, l'âne et le bœuf ! Tandis que sur le parking de la poste le public découvrait les vieux métiers comme la fileuse, présente dans la crèche, le défilé s'est terminé sur la place de l'Ensoléiado avec la Nativité. Et pour se réchauffer, le vin chaud ou le chocolat chaud étaient les bienvenus.

Ces quelques photos donneront envie de renouveler cette manifestation, et d'y participer en 2018.



Gâteau des rois des anciens... et des associations



Les 6 roi et reines de la journée

Un après-midi récréatif autour de la galette des rois, réservé aux aînés belcodénois, a couronné 5 reines et un roi. Ils ont eu la chance de trouver le sujet caché dans les galettes ! Mais entre la dégustation et la coupe de champagne, les invités ont prouvé une fois de plus que la danse n'a pas d'âge, et la piste de danse n'est pas restée vide au rythme des tangos, rock, madison et autres. Nos anciens de la Commune répondent toujours présents à l'invitation de la Municipalité.



En cette période de galette de rois, la Municipalité avait également invité les responsables d'associations, le personnel communal, les enseignants, les collaborateurs bénévoles de la Municipalité, les membres du Comité des Feux et le CMJ. L'occasion de retrouver les responsables associatifs et de les remercier pour leur dévouement et leur action tout au long de l'année. Le personnel communal était mis à l'honneur, car on peut compter sur leur compétence et leur efficacité, et ce, chacun à leur niveau.

Comptes-rendus des

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. Ne sont rapportée ci-après que les éléments principaux des délibérations importantes.

Subventions au Collège Font d'Aurumy de Fuveau

Voyage "Les châteaux de Bourgogne et de la Loire"

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Vu, le courrier de M ; Benoit-Lizon, Principal du Collège Font d'Aurumy, du 3 octobre 2017, sollicitant la Commune de Belcodène pour sa participation financière à un voyage scolaire,

Décide :

D'attribuer une subvention au Collège Fon d'Aurumy de Fuveau dans le cadre du voyage sur les châteaux de Bourgogne et de la Loire des élèves du collège, du 25 au 29 mai 2018, auquel participeront 6 enfants de la Commune.

Le montant de la subvention sera de 50€ par enfant, soit au total 300€.

Le montant de cette subvention devra être réparti par le collège à parts égales entre les 6 élèves de la Commune de Belcodène.

Voyage à Barcelone

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Vu, le courrier de M ; Benoit-Lizon, Principal du Collège Font d'Aurumy, du 19 octobre 2017, sollicitant la Commune de Belcodène pour sa participation financière à un voyage scolaire,

Décide :

D'attribuer une subvention au Collège Fon d'Aurumy de Fuveau dans le cadre du voyage à Barcelone des élèves du collège, du 19 au 23 mars 2018, auquel participeront 2 enfants de la Commune.

Le montant de la subvention sera de 50€ par enfant, soit au total 100€.

Le montant de cette subvention devra être réparti par le collège à parts égales entre les 2 élèves de la Commune de Belcodène.

Voyage à Carcassonne

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Vu, le courrier de M ; Benoit-Lizon, Principal du Collège Font d'Aurumy, du 13 septembre 2017, sollicitant la Commune de Belcodène pour sa participation financière à un voyage scolaire,

Décide :

D'attribuer une subvention au Collège Fon d'Aurumy de Fuveau dans le cadre du voyage à Carcassonne des élèves du collège, du 5 au 10 novembre 2017, auquel participeront 4 enfants de la Commune.

Le montant de la subvention sera de 50€ par enfant, soit au total 200€.

Le montant de cette subvention devra être réparti par le collège à parts égales entre les 4 élèves de la Commune de Belcodène.

Institution du droit de préemption urbain sur la Commune

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Décide d'instituer un droit de préemption urbain, selon les dispositions de l'article L.211-1 du Code de l'Urbanisme, sur la totalité des zones urbaines (zones U) et à urbaniser (zones AU) du plan Local d'Urbanisme approuvé le 19 décembre 2017.

- Précise que, conformément à l'article R.211-2 du Code de l'Urbanisme, le droit de préemption urbain fera l'objet des mesures de publicité suivantes :

- Affichage de la présente délibération en mairie pendant un mois
- Mention de cet affichage dans deux journaux diffusés dans le département.

Approbation du Plan Local d'Urbanisme de Belcodène

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Par délibération en date du 19 septembre 2015, la Conseil Municipal de Belcodène a prescrit la révision générale de son Plan d'Occupation des Sols, valant élaboration de son Plan Local d'Urbanisme. Dans cette délibération, le Conseil Municipal a précisé les objectifs de la procédure et a défini les modalités de la concertation.

Par délibération en date du 13 décembre 2016, le Conseil Municipal de Belcodène a débattu sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Par délibération en date du 30 mai 2017, le Conseil Municipal a tiré le bilan de la concertation de manière favorable et a arrêté son projet de PLU. Celui-ci a été soumis à avis des Personnes Publiques Associées et consultées.

Par arrêté n°2017-140 du 24 juillet 2017, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique sur projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Belcodène. L'enquête publique devait se dérouler du lundi 19 septembre 2017 à 9h au vendredi 13 octobre 2017 à 18h, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Par arrêté n° 2017-155 du 25 septembre 2017, Monsieur le Maire de Belcodène a décidé de prolonger l'enquête publique jusqu'au vendredi 27 octobre 2017 à 18h, soit 14 jours consécutifs supplémentaires.

M. Alain Atteia a été désigné commissaire-enquêteur par M. le Vice-Président du Tribunal Administratif de Marseille par décision n° E17000089/13 en date du 27 juin 2017.

Le Conseil Municipal, après délibération, à 16 voix pour et 3 voix contre d'Hélène Rogozinsky, Corinne Cohen et Ludovic Feillet :

- Approuve les modifications liées à la prise en compte des avis des Personnes Publiques Associées ou consultées et du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur, les dites modifications étant détaillées en annexe de la présente délibération.

Conseils Municipaux

- Approuve le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Belcodène ainsi modifié, tel qu'il est annexé à la présente délibération.
- Précise que, conformément aux articles R.153.20 et R.153.21 du Code de l'Urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme fera l'objet des mesures de publicité suivantes :
 - Affiche de la présente délibération en Mairie durant un mois,
 - Mention de cet affichage insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.
- Précise que la présente délibération accompagnée du dossier de Plan Local d'Urbanisme annexé sera transmise au Préfet des Bouches-du-Rhône, en sa qualité de représentant de l'Etat.
- Précise que le Plan Local d'Urbanisme approuvé est consultable en Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture.
- Précise que le Plan Local d'Urbanisme est exécutoire dès lors qu'il a été publié et transmis à l'autorité administrative compétente dans les conditions définies aux articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Autorise le Maire en exercice, à signer tous les actes de sa compétence utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

Avis du Maire Sécheresse été 2017

Si votre habitation a subi des dommages consécutifs à la sécheresse de l'été 2017, il convient d'adresser rapidement un courrier à la Mairie exposant votre situation et sollicitant la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, avec photographies et date de constatation d'apparition des fissures.

Infos

Motion de soutien à l'hôpital d'Aubagne

L'Agence Régionale de la Santé entend fermer le service de réanimation du Centre hospitalier Edmond-Garcin pour le transférer à la clinique La Casamance. Cette fermeture ferait peser de lourdes menaces sur l'avenir de l'hôpital, sur l'accessibilité, sur la qualité des soins délivrés aux patients et sur le maillage des soins de notre territoire.

Ce choix insensé aura de lourdes conséquences sur le service de réanimation, mais aussi sur d'autres services tels que la chirurgie, l'obstétrique, les urgences. Cela signifie aussi des suppressions de postes dans les différentes catégories de personnels et jusqu'à pourquoi pas, la suppression de l'hôpital public d'Aubagne Edmond Garcin.

Nous avons le souvenir qu'en 2009 déjà, une chaîne humaine de plus de 2500 personnes s'était formée pour sauver l'établissement public de santé d'Aubagne. Nous savons que la construction d'un nouveau pôle public-privé va se traduire par l'utilisation des fonds publics pour augmenter les dividendes des actionnaires privés.

Les soins doivent-être accessible à tous et la santé n'a pas de prix soient disant !!!

Les maires à l'unissons de la Pennes sur Huveaune, de Roquevaire, de La Destrousse, de La Bouilladisse, de Saint Savournin, les élus d'opposition de la ville d'Aubagne, tous condamnent ces odieuses manœuvres.

Entièrement solidaire de la réaction de nos voisins et amis élus des communes pétitionnaires, les élus de Belcodène se rallient à cette juste cause et :

- Apportent leur soutien aux actions engagées par l'intersyndicale des salariés du centre hospitalier Edmond-Garcin.
- Demandent que l'Agence Régionale de la Santé PACA maintienne l'activité du service de réanimation du centre hospitalier Edmond-Garcin.
- Demandent que les décisions de l'ARS concernant l'avenir de l'hôpital d'Aubagne soient rendues publiques et fassent l'objet d'un débat avec la population et les professionnels de santé.



Changement de propriétaire au bar Ninou

Vous avez pu constater de vous-même du changement de propriétaires depuis novembre 2017. C'est Noël et Andréa qui vous accueillent dès le matin, à l'heure du café. Le bar est ouvert tous les jours :

- lundi de 6h30 à 10h.
- du mardi au vendredi de 6h30 à 13h et de 17h à 21h.
- samedi de 8h à 13h et 17h à 21h et le dimanche matin de 8h à 13h30.

Des soirées à thème, comme la saint Patrick, ou karaoké sont organisées, ainsi que des concours de cartes. Tout est écrit sur le panneau en début de mois.



Des logements sociaux



Avec ses presque 2000 habitants, Belcodène n'est pas assujettie à l'obligation faite par la loi de produire des logements sociaux sur sa Commune. Mais cela ne veut pas dire pour autant que des besoins n'existent pas. Ainsi, les élus municipaux ont tenu à participer à l'effort collectif et pallier à la pénurie de logements locatifs, à des prix abordables, en créant les premiers logements sociaux communaux.

Propriétaire de deux immeubles en centre village, l'opération a consisté en la réhabilitation de ces logements désaffectés pour créer 4 T2 et un local commercial sur l'avenue du Garlaban ainsi que 2 T3 aux Hautes Bastides. Cette belle réalisation nous a permis, non seulement de réhabiliter des bâtiments communaux inoccupés depuis longtemps qui se dégradaient petit à petit et d'embellir le cœur du village, mais surtout de proposer à la population Belcodénoise, des logements locatifs neufs de toute beauté à des loyers défiant toute concurrence. Pour cette réalisation importante, la Mairie a délégué la maîtrise d'ouvrage à la SPL Façoneo à laquelle Belcodène est actionnaire, partie prenante et adhérente depuis sa création. Aucun bailleur social n'a été sollicité pour cette opération, ce qui a permis à la Municipalité d'être seule juge pour l'attribution de ces logements. La phase d'étude et les avant-projets ont été réalisés avec l'ensemble des élus, le suivi des travaux est à



à Belcodène



mettre à l'actif plus particulièrement de Gilbert Ciampi, Francis Bonora et Christian Wurtz qui ont assisté le Maire et son premier Adjoint tout au long de ces mois de travaux. Le plan de financement de cette belle réalisation a été le suivant :

d'un montant total de 1 036 000 € HT soit 1 243 200 € TTC,

- ▶ l'Etat est intervenu à hauteur de 84 254 € soit 8,13 %
- ▶ la région PACA à hauteur de 87 000 € soit 8,40 %
- ▶ le C D 13 à hauteur de 346 681 € soit 33,36 %
- ▶ le Pays d'Aubagne à hauteur de 76 000 € soit 7,33 %

- ▶ Et enfin la Commune de Belcodène à hauteur de 444 065 € soit 42,86 % financé en partie par un emprunt de 310 957 € et un autofinancement pur de 133 108 € auquel il convient d'ajouter également le financement de la TVA dans son ensemble, TVA dont l'état reversera la plus grande partie dans 2 ans et qui représente quand même une avance de trésorerie de 207 200 €.

Une grande fierté pour Pierre Tagliaferro, l'adjoint aux finances, est que le montant des remboursements de l'emprunt ainsi réalisé est largement compensé par le montant des loyers perçus. Loyers qui varient de 241 à 365 € pour des surfaces habitables de 45 à 67 m².

Réfection de l'allée et du parvis du cimetière

Il y avait urgence à engager des travaux sur l'allée du cimetière tant la chaussée et le parvis ont souffert des outrages du temps et des travaux successifs entrepris pour l'agrandissement tant attendu de notre cimetière. Ces travaux de réfection consisteront en 3 phases complémentaires.

La reprise complète de la chaussée avec aménagement piéton et paysagé, la réfection du parvis du cimetière et la réalisation de deux bassins de rétention pour retenir les eaux pluviales et éviter ainsi les nuisances occasionnées aux terrains en contre-bas. Le Maître d'œuvre a été nommé, il a bouclé l'avant-projet sommaire. Restent à venir, la phase incontournable des appels à candidatures pour les travaux et leurs délais, le choix des entreprises et enfin la phase de réalisation des travaux.

Encore un peu de patience et nous aurons avant la fin de l'année notre allée du cimetière flambante neuve.



Agnès MOCCI

Naturopathe

Educateur en hygiène de vie

Nutrition
Réflexologie plantaire
Iridologie
Gestion du stress

☎ 04 83 87 77 37
Chemin du Grand Lot
13720 Belcodène

**Déchets :
passons au vert !**



 silim	Location de bennes et de compacteurs
 bronz	Récupération, transport, valorisation, recyclage tous types de déchets
 tep	Traitement des déchets spéciaux et toxiques
	Fourniture des conditionnements
	Pompage, collecte, transport
 bondil	Travaux d'assainissement
 spgs	Débouchage, pompage, vidange
	Curage de toutes canalisations
	Inspection télévisée de réseaux
	3ø / désinfection, dératisation, désinsectisation

04 91 00 68 50
www.eauxdemarseille-environnement.fr

Toutes nos sociétés sont certifiées



Les spectacles à Belcodène

Chaque année, la Commission Culture et Loisirs propose une saison culturelle riche et variée aux Belcodénois. Retour sur les spectacles à Belcodène en 2017/2018.

Du Gospel pour débiter la saison culturelle

Le samedi 14 octobre 2017, pour sa soirée de présentation de la saison, c'est à un concert Gospel que les habitants étaient conviés. Sur scène, les chanteurs du groupe "The Good Bouill Gspelers" ont fait résonner les rythmes chauds du gospel américain.



Au théâtre avec "Au Secours, Maman débarque"

En novembre, le 18, c'était au tour des comédiens de la troupe "Les Impudiques" de monter sur la scène de l'Ensoléiàdo pour leur pièce "Au secours, maman débarque". Devant une centaine de personnes, les acteurs s'en sont donné à cœur joie dans cette comédie déjantée, véritable pièce de boulevard enlevée, énergique et jubilatoire. Beaucoup de rires et de bonne humeur et un public conquis.



Rockabilly avec le groupe "Oh Wee"

Rebaptisé "Surfin'k" pour l'occasion, le groupe "Oh Wee", habitué de la scène belcodénoise, a présenté un concert exceptionnel, le samedi 6 janvier 2018, reprenant la bande originale du film de George Lucas "Américan Graffiti". La salle de l'Ensoléiàdo a résonné des standards de Chuck Berry, Buddy Holly, les Platters,... pour le plus grand plaisir d'un public enthousiaste.



Pop et rock anglais avec le "Swinging London Revival"

Ambiance années 60, à la salle de l'Ensoléiàdo le samedi 17 février 2018. Entre rock et "flower power", les 5 musiciens du groupe de Belcodène ont fait revivre et fredonner le public aux sons des Who, des Kinks, des Animals, de David Bowie, des Stones ou des Beatles,... Une belle soirée !



A noter dans vos agendas :

N'oubliez pas les derniers spectacles de la saison

21 avril 2018
Théâtre "Je veux voir Mioussov" par la "Compagnie des Arts"

Samedi 26 mai 2018
Théâtre "Par contumace" avec la troupe de J.P. Mauduy

Samedi 23 juin 2018
Concert rock "Hookipa"

BIBLIOTHEQUE

Des moments rares à la bibliothèque

La bibliothèque, c'est un endroit où il fait bon aller lire et emprunter des livres, bien sûr. Mais aussi jouer, rêver, faire des rencontres, apprendre, découvrir... La preuve ? Une année bien remplie...



En octobre 2017, une extraordinaire exposition d'art numérique proposée par la **Bibliothèque Départementale de Prêt et Seconde Nature**, accompagnée d'ateliers de médiation pour jouer avec les œuvres.

En novembre 2017, une année de linogravure : des ateliers d'initiation tout au long de l'année, tout un trimestre de gravure dans le cadre du périscolaire, et pour finir une merveilleuse rencontre-atelier avec **Évelyne Mary**, linographeuse et illustratrice
Lou Mésajidi de Belcodène



MUNICIPALE

En novembre 2017, la 5^{ème} Nuit Noire à la bibliothèque : cette année, les clowns musiciens de Yorg Itsa ont rempli la salle de rires, avec un buffet pantagruélique et une longue soirée jeux avec les associations **Ludik Attitude** et **Tour de jeu**. Une formule qui a fait ses preuves, tellement formidable que personne n'a eu le temps de prendre de photos !
En décembre 2017, un goûter conté d'hiver pour les loulous, tout doux tout chaud avec les conteuses **d'Au bout du conte**.

Le 20 janvier 2018, la nuit de la lecture : vingt poussins serrés et ravis, dans un bain de musique riche en harmoniques, avec l'association **Lésamuses**.



De janvier à juin 2018, le Périscolaire à la bibliothèque, c'est reparti ! Écriture, tricot et stop-motions : après la boîte à histoires de l'année dernière, une nouvelle saison, toujours en partenariat avec les adorables **Tricot'Heureuses**, pour faire des films d'animation.

ÇA S'EST PASSÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

HISTOIRES des mines de Belcodène et dans le bassin minier provençal



Avec son livre "témoin de l'obscurité", Francis Pellissier a rencontré les lecteurs Belcodénois.

Inutile de présenter Francis Pellissier, mais en ce samedi matin, à la bibliothèque municipale, on découvrait Francis conteur et écrivain. Les Belcodénois ont pris plaisir à l'écouter évoquer l'histoire de la mine à Belcodène et dans le bassin minier de Provence, parsemée d'anecdotes intéressantes. Dans son livre "témoin de l'obscurité", il nous parle également de sa vie, de son enfance, du combat des mineurs, des joies et des peines, au milieu de trois siècles d'histoire réunis dans 200 pages. A découvrir, à lire et relire. Merci Francis pour cette belle matinée de rêves, d'histoire de nos racines, et de souvenirs pour beaucoup d'entre nous.

A noter dans vos agendas

22 avril 2018 : **Grand Prix cycliste de Belcodène**



Organisé par le Vélo Club
La Pomme de Marseille

Les vainqueurs de l'année dernière



21 juin 2018 :
Fête de la Musique

Venez nombreux le 1^{er} jour de l'été
partager un moment convivial et
musical au Théâtre de verdure.



Participation de
groupes locaux





Cercle du Progrès

Les festivités du Cercle du Progrès

Comme chaque année, après la période estivale, le cercle du Progrès a accueilli les amateurs de loto dès le premier dimanche de novembre jusqu'au dernier dimanche de janvier.

Des efforts importants ont été réalisés pour renouveler les lots avec un supplément de valeur marchande. Les joueurs ont apprécié et sont de plus en plus nombreux.



Cette période a été clôturée le 28 janvier 2018 par l'assemblée générale annuelle au cours de laquelle, le trésorier Frédéric Tagliaferro a présenté les comptes, et le bureau a renouvelé ses membres. Brigitte Laurent n'a pas souhaité prolonger son mandat, mais restera disponible pour le coup de main à l'occasion des festivités. Pas de modification pour le reste de la commission.

Les prochaines échéances importantes seront la **Foire horticole** organisée par la commission des fêtes le 6 mai et la "**Sardinade**", quatre jours après le 10 mai (rude semaine). Concernant celle-ci, l'évènement sera affiché dans le village et les membres seront avertis par téléphone.

A ces occasions, le cercle du Progrès aura besoin de bras, n'hésitez pas à nous contacter si l'envie vous prend d'y participer.

Association Sportive et Culturelle de Belcodène

L'ASCB Association Sportive et Culturelle de Belcodène vous propose des activités sportives, et culturelles, regroupées autour des pôles suivants :

- **Danse** : danse orientale pour petits et grands, Jazz funk et Hip Hop
- **Bien-être** : Qi Gong et Yoga
- **Plein air** : Tir à l'arc nature
- **Sport de défense et combat** : boxe française, pancrace et judo
- **Musique** : cours particuliers de piano et guitare
- **Fitness** : pilate, zumba, renforcement musculaire....

Catalogue des activités et responsables de sections :

Fitness : Lydie Brisson 06 25 35 22 70

Yoga : Colette Bisaccia 06 25 95 76 86

Musique (piano- guitare) : Pascale STAES 06 28 71 70 82

Qi Gong : Sophie Lecompte 06 74 38 88 32

Jazz Funk : Emilie Gauthier 06 89 04 84 48

Danse Orientale : Corinne Pacchini 06 69 30 89 10

Judo et Pancrace : Jean Philippe De Pieri : 06 10 89 06 65

Boxe Française : Denis Bossy 06 88 11 84 83

Tir à l'arc : Jean Luc Capra 06 11 14 86 76

Nouveauté Section Fitness :

ouverture d'un cours de Gymnastique Séniors

Tous les vendredis de 9 h à 10 h, Corinne vous accueille en salle Patrick BOGI pour un cours spécialement adapté aux séniors, et sans limite d'âge ! Vous hésitez ? venez tenter l'expérience d'un cours d'essai gratuit !

Zoom sur le Qi Gong

Faites du QI GONG à BELCODENE avec l' Association ASCB !

Envie de rester en forme ? De gérer votre stress ? De développer votre énergie vitale ? Ou encore d'éveiller vos potentialités cachées ? Le QI GONG peut vous y aider !

16 ans déjà que j'enseigne le Qi Gong à Belcodène, dans le cadre de l'ASCB, tous les mercredis soirs à 19h00 et les Jeudis matins à 9h30.

Qi signifie énergie ; Gong, travail. Avec le Qi Gong, on travaille l'énergie : on la mobilise, la renforce, l'accroît, l'épure, l'équilibre pour qu'elle circule harmonieusement dans le corps et l'esprit. Pilier de la médecine traditionnelle chinoise, le Qi Gong permet d'obtenir un corps libéré des tensions, assoupli et tonique à la fois, une respiration calme, une concentration accrue, l'esprit clair et une meilleure connaissance de soi. Il est bénéfique sur le plan personnel mais aussi dans de multiples domaines : professionnel, sportif, artistique ou éducatif. Il s'adresse à tout adulte, quelle que soit sa condition physique et sans considération de niveau.

Dans les cours de Qi Gong, on pratique :

- ✓ Des mouvements diversifiés et généralement lents
- ✓ Des enchaînements de mouvements
- ✓ Des postures immobiles
- ✓ Des étirements et des ondulations
- ✓ Des exercices respiratoires
- ✓ La visualisation et la méditation.

Comme Adriana Karembeu et Michel Cymes dans l'émission "les pouvoirs extraordinaires du corps humain à travers la médecine chinoise" du 7 mars 2017 dernier, découvrez les bienfaits du Qi Gong sur le corps et l'esprit.



Section tir à l'arc de l'ASCB

Cette activité sportive de pleine nature permet à la douzaine d'adhérents de tester leur adresse et leur concentration autour des deux parcours de 21 cibles règlementaires. Ces parcours dans les collines de Belcodène sont sécurisés. Parmi les archers, les 4 femmes, Marie-Claire, Cathy, Laure et Michelle, sont redoutables face à l'ours ou au rhinocéros, des cibles qu'elles visent à 40 mètres. Les ados sont les bienvenus et si vous êtes intéressés venez faire un parcours d'essai, le mercredi ou le samedi après-midi, au bout du chemin de le Cadenière. Vous serez reçu par Jean-Luc et Denis.



Venez essayer le Qi Gong avec l' ASCB :

Le 1^{er} cours est offert !

Sandrine LE GAVRIAN - 06 29 61 41 38

sandrine@artsensetvie.fr - www.artsensetvie.fr



Agenda de l'association

L'agenda de l'association

Samedi 2 Juin 2018 à partir de 16H30 : Fête de l'ASCB, à l'espace de convivialité Manaque et Coudoulet

Samedi 9 Juin 2018 : spectacle de danse à partir de 18h30, à Belcodène, salle de l'enseleiado

Juin 2018 - date à déterminer - : auditions de l'école de Musique à Belcodène, salle de l'enseleiado

Au programme : de la convivialité, de la bonne humeur et un très beau spectacle de tous nos élèves et professeurs!

Les tricoteuses de Belcodène



L'association des tricoteuses de Belcodène, après 4 ans d'existence, a pris un nouvel essor. Elle devient autonome et s'appelle désormais : "Tricot'Heureuses de Belcodène". Son but est toujours le même : venir en aide aux enfants les plus démunis en tricotant et cousant des vêtements pour eux. C'est plus de 1200 pièces qui ont été fabriquées et distribuées, en 2017, aux assistantes sociales des hôpitaux et services sociaux de Marseille.

L'association compte sur votre générosité en don de laine ou en venant rejoindre les tricoteuses pour le plaisir de faire plaisir. N'hésitez pas à vider vos placards et à en parler autour de vous.

Les membres se réunissent tous les lundis au club House du tennis à Manaque et Coudoulet.

Actuellement se déroule à la bibliothèque un atelier de tricot avec les enfants de l'école sous la gouverne des bibliothécaires et de certaines tricoteuses.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter : Patricia 04 42 70 61 44



Football Ligue de Belcodène

Baby Cup



Child Cup



Teen Cup



Bel School Cup (10/06/17)

Le samedi 10 juin 2017, le stade de Belcodène s'est vu une nouvelle fois envahir par de jeunes footeux. 3 catégories regroupant près de 70 enfants âgés de 5 à 16 ans qui se sont disputé amicalement des trophées. Kenzo Gascon, Président des jeunes de la FLB, a encore fait mouche dans son organisation. Aidé par des camarades le jour J, il a su à 14 ans gérer quasiment l'ensemble de la manifestation. Bravo à lui et ses potes !



Finale de la Coupe de la Ligue (10/06/17)

En clôture de la Bel'School Cup (le 10 juin) s'est déroulée la finale de Coupe de Ligue. L'Etoile Rouge de Belcodène était opposée au Dynamo de Belcodène. Une finale qui a pu montrer les valeurs de la FLB aux plus jeunes, car ce fut un spectacle autant footballistique que fairplay ! Le match s'est terminé sur un score nul 1-1 et tout s'est joué aux tirs au but. A ce petit jeu, c'est le Dynamo qui l'a emporté et a ainsi pu enrichir son palmarès.

Tsubasa Cup (11/06/17)

Pour la première organisation de la Tsubasa Cup, une trentaine d'adultes se sont réunis le 11 juin 2017 pour participer à un tournoi 100% Belcodénois. Amateurs de foot et venus pour se détendre avec un ballon, les participants ont composé 6 équipes entièrement tirées au sort. Du jamais vu au foot ! Cela a su mettre une bonne ambiance entre toutes ces personnes de différentes générations qui se côtoyaient sans vraiment se connaître. Le tout sous une ambiance japonaise, car "Tsubasa" n'est autre que le héros d'un dessin animé japonais sur le thème du football.

Equipe de la Jamaïque



CVC et CVC M. Morciano (24 et 25/06/17)

Le week-end du 24 et 25 juin 2017, comme tous les derniers week-ends de juin depuis 1992, a eu lieu la CVC. Pour sa 26^{ème} édition, ce tournoi, qui est un peu la vitrine et la base de la création de la FLB, a su réunir une centaine de copains. La Jamaïque et son capitaine emblématique Mathieu Morciano ont su, pour la 3^{ème} année consécutive, remporter cette édition. Mention spéciale à ce dernier qui, au mois de janvier dernier en Suisse a remporté la ceinture HFC dans la catégorie -61kg en MMA. Bravo à ce jeune Belcodénois plus que sportif !

Halloween (31/10/17)

Le 31 octobre 2017, la FLB et l'association le LAB (Ludo Académie Belcodène) se sont alliées pour organiser une soirée Halloween à destination de tous les enfants de Belcodène : grâce à toutes les décorations terrifiantes de la FLB et aux bénévoles des 2 associations, près de 200 personnes se sont amusées dans la salle de l'Ensoléiade et ont pu gagner des lots de bonbons supplémentaires en participant à des jeux.



Loto (17/02/2017)

La FLB tenait également à remercier toutes les personnes présentes (plus de 200), ses 3 organisatrices (Véro, Annie et Stéphanie), les artisans et commerçants (près de 40) ayant contribué à son Loto annuel du 17 février. Grâce à cet événement couronné de succès, les jeunes du club peuvent déjà envisager une belle sortie de fin d'année. Merci.



FSGT

Encore un petit mot pour souligner le parcours actuel de l'équipe FSGT de la FLB. Au moment où s'écrit l'article, l'équipe est seule en tête du championnat départemental et n'est plus qu'à 5 matchs de son premier sacre après 4 ans de participation. Meilleure attaque du championnat, l'équipe, composée de 14 joueurs, montre une force collective et vous donne rdv pour son dernier match au stade de Cabriès Calas ou de Fuveau (reste à définir) le lundi 28 Mai (19h30 ou 20h30, à suivre sur le site) : Venez nombreux !!!

Agenda 2018 :

Samedi 26 Mai 9h-12h :
Match Marathon (Coachs vs Enfants)
Samedi 9 Juin 9h-17h :
Bel'School Cup (Tournoi 5-15ans)
Samedi 10 Juin 10h-17h :
Tsubasa Cup (Tournoi +16ans)
Samedi 16 Juin 12h : FRANCE-AUSTRALIE
(Redif écran géant, salle du Temps Libre)
Jedi 21 Juin 17h : FRANCE-PEROU
(Redif écran géant, salle du Temps Libre)
Samedi 23 Juin 8h-20h :
CVC (Tournoi +16ans, Qualifs)
Dimanches 24 Juin 8h-18h :
CVC (Phases Finales)
Dimanche 24 Juin 18h : Tirage TOMBOLA
Mardi 26 Juin 16h : DANEMARK-FRANCE
(Redif écran géant, salle du Temps Libre)

**Merci aux 20 bénévoles
de l'association, sans qui l'association
ne serait pas aussi active.
"Pour mettre de la magie
dans un ballon !"
WWW.FOOTBALL-LIGUE-BELCODENE.FR**

Le Tennis Club de Belcodène (TCB) a 20 ans

Le 2 septembre les instances municipales, les fondateurs du TCB et les représentants de la Fédération Française de tennis se sont retrouvés à "Manaque et Coudoulet" pour fêter 20 années de tennis à Belcodène.

Inaugurés en octobre 1997, les 2 courts flambant neufs, construits dans le cadre exceptionnel du Centre de Loisirs, ont tout de suite attiré beaucoup d'adeptes de la balle jaune. L'éclairage des terrains en 2000, un troisième court en 2005 et un Club House en 2016 ont été salués, chaque fois, avec enthousiasme par la centaine de licenciés.



Après les allocutions, dont celle du Président de la Ligue de Provence qui a salué la bonne santé sportive du TCB, les Belcodénois venus nombreux malgré un méchant vent, se sont retrouvés autour de l'apéritif dinatoire offert par la Mairie.



1^{er} trail à Belcodène

Pour la première fois à Belcodène, le TCB organise une course sur deux distances pour satisfaire tous les amateurs de jogging, débutants ou confirmés.

Comme indiqué sur l'affiche, rendez-vous sur le site kms.fr pour vous inscrire à une des deux courses et au repas qui suivra la remise des prix.

Pour ceux qui voudrait venir soutenir les coureurs, sans participer à la course, vous pouvez vous inscrire au repas seul, auprès du TCB à Manaque et Coudoulet, avant le 11 Avril.

Si vous avez un peu de temps et envie de venir nous aider de façon bénévole à l'organisation, faites-vous connaître au plus tôt auprès du TCB.



Association des Parents d'Elèves de Belcodène

L'association des parents d'élève, une affaire qui marche !

L'APE, c'est quoi ?

L'Association des parents d'élèves (APE) de Belcodène a pour rôle de représenter et défendre les intérêts des parents et des élèves de l'école de Belcodène. L'APE est une association loi 1901 à but non lucratif, libre dans ses interventions et dans ses actions; elle existe grâce au bénévolat de parents d'élèves de l'école.



Les deux missions de l'APE

1. Constituer une liste de parents délégués, une fois les parents élus, vous représenter aux conseils d'école (réunions trimestrielles école-mairie-parents délégués), défendre les intérêts des enfants et des familles, vous accompagner dans le traitement des problèmes ou des difficultés rencontrées dans le cadre de l'école...
2. Récupérer des fonds par l'organisation de ventes et de manifestations tout au long de l'année scolaire, dans le but de financer les projets et matériels pédagogiques définis avec l'équipe enseignante.

L'APE atteint le nombre exceptionnel de 30 membres !

Pour la première fois depuis des années, lors de cette rentrée 2017/2018, les nouveaux membres sont plus nombreux que les anciens ! Cela a permis de renforcer l'organisation de l'association en cellules.

L'APE organisée comme une vraie petite agence !

- la Cellule "Délégués" pour la gestion des conseils d'école et des problèmes au sein de l'école. Une réunion de préparation avant chaque conseil est réalisée, c'est le Président des délégués qui anime la réunion. C'est là que nous traitons les points proposés à l'ordre du jour par la Directrice et que nous réfléchissons aux points supplémentaires à ajouter. Nous faisons remonter aussi les demandes de parents recueillies. La liste des 7 délégués participants au conseil d'école + la précision des points à aborder lors du conseil doivent être transmis à J-10 à la Directrice. Lors du conseil d'école, le secrétaire prend note de ce qui est dit en conseil pour produire le Compte-rendu de conseil. Ce dernier est ensuite envoyé à tous les parents par mail.

- la Cellule "Actions" pour l'organisation des manifestations et des financements de projets. Chaque membre, seul ou en équipe, prend en charge une action et mène son projet jusqu'au bout. Le calendrier événementiel est acté dès notre AG qui se déroule fin septembre.

Pour nous contacter :

Pour des préoccupations d'ordre général, compte mail habituel : ape.belcodene@gmail.com

Pour des préoccupations relatives à des faits de violences entre élèves :

ape.parolesdenfants@gmail.com

Le "Bien vivre ensemble à l'école" : la commission collaborative "mairie+école+parents"

Suite aux affaires de violences qui ont touché notre petite école en octobre 2017, un comité mairie-école-parents a été mis en place. L'objectif est de travailler conjointement et de manière collaborative pour le "bien vivre ensemble" à l'école, d'élaborer une charte commune entre l'école et la mairie et en collaboration avec l'association des parents d'élèves. Cette commission fixera un cadre commun pour tous les acteurs de l'école, et ce, sur tous les temps (scolaire, récréations, périscolaire, cantine et pause méridienne). L'ambition est de présenter une première partie dès la rentrée 2018/2019.

Cette commission travaillera sur 3 axes :

- La mise en place de méthodes de prévention traitant les attitudes inadaptées dès la petite section de maternelle avec des kits pédagogiques et des formations spécifiques avec l'aide d'associations spécialisées.
- La création d'une " charte " commune visant à être un outil de référence pour favoriser l'échange entre les différents acteurs de la communauté éducative. Elle définira les rôles de chacun, enfants et adultes, et permettra de fournir un cadre, des moyens, des outils.
- Des commissions régulières pour partager, échanger et faire le point sur le bien être de nos enfants et la vie à l'école mais aussi de traiter les dysfonctionnements.

Pour obtenir un résultat, cela implique la reconnaissance des faits, le traitement des souffrances, la participation active de tous les acteurs à vouloir trouver des solutions et la coordination efficace avec tous les parents.

C'est pourquoi, une médiatrice externe (missionnée par la mairie) coordonnera et gèrera l'avancée de ce projet. Ce comité s'est déjà réuni 3 fois. Les événements d'octobre 2017 ont été éprouvants. Tout le monde s'accorde sur le fait de penser à l'avenir et de travailler sur la transparence. Dès que des thèmes précis seront dégagés, les travaux seront soumis au vote et validés pas à pas en conseil d'école. Les parents seront informés et à tout moment vous avez la possibilité de vous impliquer auprès de l'APE pour contribuer au projet !

maternelle Grande Section



Les projets scolaires

Le cross

L'événement s'est déroulé le 10 octobre 2017. Comme chaque année, les parcours de courses ont été préparés sur le domaine de Manaque et Coudoulet avec l'aide de la Mairie. Les enfants ont quitté l'école vers 9h et se sont rendus à pied sur le site, accompagnés des enseignants et des parents volontaires. Une fois arrivés, c'est le moment de poser les sacs et de se regrouper par niveau. Puis, est venu le moment de la reconnaissance, quel casse-tête pour retrouver le point de départ ! ça y est, on y est, chacun peut s'imprégner du parcours pour optimiser sa performance! Des grandes sections de maternelle jusqu'en CM2, les élèves ont tout donné ! C'est avec le sourire que tous ont passé la ligne d'arrivée, sous les applaudissements et les flash, quel que soit le résultat, car l'essentiel c'était bien de participer, n'est-ce pas?

L'association a offert les médailles ainsi qu'une collation à chaque participant. Nous avons contribué à cette journée sportive à hauteur de 250€.

Projet intervenant EPS avec l'Association des Parents d'Elèves

Les enfants sont ravis et les maîtresses aussi ! Et oui, Karen fut de retour de la Toussaint à Noël (financée sur cette période par la coopérative) et est revenue après les vacances de février jusqu'aux vacances de Pâques (financée sur cette période par l'APE, environ 1125€). Les enfants de toutes les classes de la petite section aux CM2, ont découvert grâce à cette professionnelle les différentes activités sportives liées aux performances individuelles, les sports collectifs, l'athlétisme... Une journée d'olympiades sera organisée au printemps et les parents pourront venir admirer les progrès de chacun.

La prévention contre les violences à l'école

L'association a acheté des kits pédagogiques (coût total 375€), en accompagnement du thème du "vivre ensemble", afin de permettre aux enseignantes de rendre cet enseignement plus ludique, de mettre en place des actions coopératives au sein de leur classe, et ce, en continuité avec le travail des associations intervenant sur la prévention contre les violences à l'école (Pactes - Paroles d'Enfants). Nous avons accepté de cofinancer ces interventions avec la mairie et l'école.

- ✓ Kit Toimoinous, pour les enfants de 7 à 11 ans (un kit pour chaque classe de l'élémentaire)
<http://lespetitscitoyens-laboutique.com/kits-pedagogiques/34-kit-toimoinous.html>
- ✓ 14 cartes pour apprendre à vivre ensemble, pour les enfants de 3 à 12 ans (un jeu pour chaque classe de maternelle) - <https://www.decitre.fr/livres/14-cartes-pour-apprendre-a-vivre-ensemble-5552001245027.html>
- ✓ Jeux coopératifs pour bâtir la paix, pour toutes les classes (un livre pour les élémentaires, un livre pour les maternelles) <https://www.amazon.fr/Jeux-cooperatifs-pour-batir-paix/dp/2850085308>

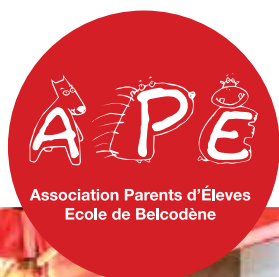
Sorties scolaires de fin d'année

Les APE sont favorables à des sorties scolaires, les enfants les affectionnent et les attendent ! Les enseignantes étudient plutôt la possibilité de faire intervenir des professionnels in situ. L'association financera comme chaque année, si elle le peut, 100% des activités. Nous n'avons aucun devis présenté à ce jour.

Les manifestations 2017/2018 organisées par l'APE

La vente de torchons

Action proposée en octobre-novembre. Cette année, les APE ont voulu revenir à un support déjà connu par les familles, le TORCHON, mais particulièrement apprécié. Nous l'avons proposé il y a 5 ou 6 ans déjà. C'est une valeur sûre, nous avons tous besoin d'un torchon pour la cuisine ! Les fêtes de Noël approchant, ce fut le petit cadeau idéal pour faire plaisir à la famille. Cette action a été un succès, nous avons récolté environ 750€ de bénéfices.



La fête de Noël

La fête s'est tenue le vendredi 22 décembre 2017 de 17h à 19h dans l'enceinte de l'école. Nous avons offert le chocolat chaud à tous les enfants. Nous avons tenu également nos traditionnels stands de crêpes et gâteaux, mais aussi, boissons, vin chaud, jouets... quelques artisans de Belcodène ont exposé et vendu leurs créations. Malgré le froid et l'absence de quelques familles déjà parties pour les fêtes de Noël toutes proches, la manifestation était réussie, nous avons récolté grâce à la vente de nos stands environ 350€ de bénéfices.



Le Carnaval

Le carnaval se tiendra le vendredi 20 avril, dans la cour de l'école de 17h à 19. Les membres de l'association des parents d'élèves tiendront les stands habituels de crêpes, gâteaux, boissons. Nos mamans maquilleuses seront présentes pour permettre à chacun de compléter sa tenue par un superbe maquillage. Les enfants déguisés se verront offrir des confettis et se dépenseront en musique et dans la bonne humeur !

La Kermesse

La kermesse se tiendra le dernier vendredi de juin comme d'habitude, à savoir, le 29, après le spectacle de fin d'année des élèves, à l'Ensoléiada, de 17h à 23h, et au prix de 5€ par enfant/ado. Nous ferons appel comme chaque année à tous les parents pour aider bénévolement afin de renforcer les rangs de l'APE pour l'occasion ! Au programme, ambiance musicale garantie avec DJ Nico, restauration et buvette évidemment, mais surtout, nous proposerons des NOUVEAUTÉS dans les attractions, alors attention les yeux, la fête sera encore plus réussie que d'habitude !!! Venez nombreux...

Club des Anciens de Belcodène

Dans la parution du journal en juin 2017, je vous annonçais mon départ après 34 ans de “bons et loyaux” services (comme on dit), auprès de l'ES13.



C'est par un grand rassemblement à la salle de l'Ensoleiada que le **5 Octobre** nous fêtons ce départ. Avec la présence de toutes les personnalités de notre quotidien, la journée fut festive, animée par Jenny dance et avec un beau gâteau traditionnel de départ et le gâteau de bienvenue pour la nouvelle déléguée de es13 Huguette Rotasperti. Après discours, remerciements, place à la danse et à la bonne humeur.



Le **12 octobre**, notre sortie nous menait à Aigues Mortes avec un diner et promenade en péniche sur le bras du Rhône, visite de la ville ; une belle journée ensoleillée et réussie.



Ce sera le **26 Octobre**, jour de l'Assemblée générale de l'association, que la passation des pouvoirs a été entérinée. La nouvelle équipe de l'ES13 est présentée par : déléguée, Huguette Rostaperti, trésorière, Anne-Marie Bordenave, secrétaire : Ginette Bonifacino.

L'Association des anciens sera toujours présidée par Mme Lebailly Eliane, avec pour secrétaire, Mme Bonifacino Ginette, la trésorière, Mme Azzopardi Malvina.

Restent membres d'honneur, Mme Roulph Dolores, Mme Amberto Germaine. Les bénévoles nommées pour la bonne marche de ces deux associations sont : Mme Bossa Christiane, Mme Dupont Claire, Mme Genin Angèle, Mme Prindere Denise, Mme Richaud Jeanine, Mme Saure Danièle.



Le **9 Novembre**, un spectacle comique “noces de rouille” était présenté à la Destrouse. Entre quiproquos éclats de rire, l'après-midi nous a paru très courte.



Le **23 Novembre**, pour ne pas déroger à l'approche des fêtes de fin d'année, nous étions à la ferme marine à Marseillan pour déguster huitres, crustacés, poissons à volonté. La journée n'aurait pas été complète sans un arrêt aux biscuits de zezette et à la cave de Frontignan.



Le 13 Décembre, le repas de Noël constitue un temps fort des activités de l'association. C'est dans la salle de l'Ensoléiado joliment décorée et scintillante que nous avons dégusté un repas gastronomique, toujours aussi succulent. Après le loto, la tombola, la distribution des cadeaux, nous avons tous rejoint nos foyers, heureux de cette journée.

Le samedi 13 Janvier, notre grand loto de l'association, initialement prévu le 2 décembre mais renvoyé pour cause de chute de neige. Les Belcodénois (ses) ont répondu présents et ont assuré la réussite de ce loto. Merci aux donateurs qui par leur générosité nous ont aidés à présenter des beaux lots pour le plaisir des gagnants.

Le 11 Janvier, un petit détour au Pasino avant de nous rendre à l'Etang des Aulnes pour profiter des pitreries de Thierry et Magali, et se régaler d'un menu gastronomique.

2018 étant commencé, nous avons pu déguster les jeudis après-midi les galettes et gâteaux des rois, crêpes oreillettes, en collaboration avec l'Es 13.

Le programme du 1^{er} trimestre reste traditionnel avec la fêtes des mamies, journée bowling, cabaret, et en avril sortie aux grottes de la cocalière.



**Nous vous rappelons que nous nous réunissons
tous les jeudis après-midi à partir de 14 heures
Et pour les acharnés de cartes, tous les mardis après-midi.**

Belcodène se raconte...

De février à mai, de nombreuses fêtes se succèdent au calendrier. Romantique, amusante ou symbolique, retour sur l'origine de certaines d'entre elles...

La Saint-Valentin

Le saint que l'on célèbre le 14 février, serait un chrétien, mort vers 270. On dit qu'il fut condamné à mort par l'empereur Claude II pour avoir consacré des mariages dans la clandestinité.



Claude II avait interdit ces mariages, constatant que les Chrétiens, une fois mariés, refusaient de s'engager dans les légions, pour ne pas quitter leur famille. Saint Valentin serait donc mort en défenseur de l'amour et du mariage.

Différentes coutumes existaient selon les régions : partie de cache-cache où les jeunes filles célibataires se cachaient tandis que les hommes célibataires se donnaient pour objectif de les retrouver. Les couples formés pouvaient durer le temps d'une soirée ou aller jusqu'au mariage.

La Saint-Valentin est une fête très ancienne, dont la plupart des traditions se sont perdues, mais aujourd'hui encore, il reste quelques rituels comme l'envoi des fleurs.

Le Poisson d'Avril

Le 1^{er} avril, jour des farces, des blagues et des canulars, on accroche les poissons dans le dos des gens en criant "poisson d'avril !" ou en le laissant un moment, pour que tout le monde se délecte de ces distraits qui n'ont rien vu venir.

Mais d'où vient cette tradition ?

Il n'existe pas une origine, mais plusieurs origines à cette fête du poisson d'avril.

Le 1^{er} avril tombant 12 jours après l'équinoxe de printemps, il est fort possible que cette fête trouve son origine dans l'antiquité.

Dans l'ancienne Grèce, une journée était consacrée au dieu du rire, aux farces, aux fous et à l'inversion des rôles comme pendant le carnaval. Cette tradition fut ensuite reprise par les Romains.

L'origine la plus connue du poisson d'avril est la décision de Charles IX. Avec l'édit de Roussillon, le 9 août 1564, Charles IX instaure le 1^{er} janvier comme premier jour officiel de l'année. Selon la légende, certaines personnes offraient des cadeaux de nouvel an le 1^{er} avril, tandis que d'autres offraient des étrennes jusqu'en avril. Peu à peu, ces cadeaux de fausses étrennes se seraient transformés en canulars, en blagues puis en poisson d'avril accrochés dans le dos des distraits.



Le 1^{er} Mai

L'origine du 1^{er} mai tire son histoire du monde ouvrier. Départ le 1^{er} mai 1886 à Chicago : revendication pour la journée de 8 heures revendiquée par les syndicats américains.

Dès 1890, les manifestants arborent un triangle rouge symbolisant leur revendication : 8 heures de travail, 8 heures de sommeil, 8 heures de loisirs.

Ce symbole du triangle rouge est remplacé par une fleur d'églantine. En 1891, une manifestation dégénère dans le nord de la France ; les forces de l'ordre tirent sur la foule. Ce jour-là, une jeune femme portant une églantine est tuée. Cette fleur devient le symbole du 1^{er} mai. (le muguet n'arrivera que plus tard)



30 ans plus tard, les ouvriers français sont entendus : le 23 avril 1919, le Sénat ratifie la loi instaurant la journée de 8 heures. Pour célébrer cette avancée, l'assemblée déclare le 1^{er} mai 1919 journée chômée.

Le 1^{er} mai s'imposera peu à peu comme rendez-vous ouvrier, un jour de cortège et manifestations.